

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler**, après avoir constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance en saluant les membres présents. Il salue plus particulièrement les représentants de la Communauté de Communes de Cernay et environs, qui actionnent le cas échéant leur suppléants et de ce fait qui sont toujours présents !

**POINT 1- ADOPTION DU COMPTE RENDU 25 SEPTEMBRE 2009 - DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** ne recueillant aucune demande de modification, soumet le compte rendu au vote

- **le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.**

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** propose de reconduire **Mme Sonia Lévêque** dans ses fonctions de Secrétaire de Séance.

- **le Conseil, à l'unanimité, nomme Madame Sonia Lévêque, Secrétaire de Séance.**

**POINT 2 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE**

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** donne ensuite la parole à **Monsieur Jean-Paul Omeyer**.

**2-1 Promotion Touristique - Versement de subventions aux offices de tourisme.**

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** communique au conseil les informations expliquant le versement des aides proposées aux offices du tourisme, comme mentionné dans la délibération.

- **le Conseil, à l'unanimité, approuve la délibération et autorise le versement des montants indiqués aux offices de tourisme.**

**2-2 Soutien au pôle de développement d'intérêt Pays de la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin**

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** explique ensuite la démarche relative au pôle d'intérêt de Pays, sujet déjà traité en de nombreuses reprises en conseil, et demande au conseil de valider une modification quant au pôle du secteur de Saint Amarin, qui va concerné également le site de la SAIC à Saint Amarin, en plus de celui de Malmerspach.

- **le Conseil, à l'unanimité, approuve la délibération qualifiant le projet multi sites de Saint Amarin/ Malmerspach de pôle économique d'intérêt de Pays.**

**2-3 Convention de Partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation**

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** invite **Monsieur Frédéric Chenal** à présenter la Maison de l'Emploi et de la Formation.

*Voir les documents joints au compte rendu*

A l'issue des présentations, **Monsieur Jean-Pierre Baeumler** indique que dans le domaine de l'économie, Pays et MEF contribuent, chacun à leur manière au développement local de notre territoire, notamment à travers un plan d'action annuel comme suggéré dans la convention. Le territoire s'est doté de l'outil MEF qu'il faut utiliser le plus intelligemment possible. Dans le contexte économique peu favorable du moment, il faut nous mobiliser toutes et tous.

La convention liant la MEF et l'Etat va arriver à terme à la fin de la présente année, il convient de prendre en compte les nouvelles dispositions, les nouveaux axes d'un cahier des charges national mais aussi les nouvelles règles de financement.

**Monsieur Frédéric Chenal**, en réponse à certaines questions concernant la nouvelle convention en application à partir de 2011, indique que les modalités de financement changent, un critère de population y sera intégré et une enveloppe annuelle de 100 000€ pourra être allouée pour le fonctionnement. D'autres aides, selon les actions qui seront mises en œuvre pourront également être obtenues. Le taux de participation ne dépassera plus les 70%, contre 80% aujourd'hui. A titre d'illustration, le budget réel de 2008 était de 150 000 €. Le nouveau cahier des charges comportera 4 axes, sur chacun de ces axes, une action sera obligatoire.

Une opération importante du plan d'action initial reste à finaliser, l'aménagement des locaux communs, au 78 Faubourg des Vosges. Maintenant que Pôle Emploi est créé et structuré, les discussions vont pouvoir reprendre, en vue de réunir Pôle Emploi, la Mission Locale, la MEF, ... dans un même lieu. La MEF est en attente des engagements des partenaires. Le programme d'aménagement, et celui des travaux qui en découlent, va devoir être établi rapidement !

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** souligne la nécessaire coordination à renforcer sur le thème de la filière Bois, qui fait l'objet d'un travail mené à l'échelle du Pays, mais aussi d'une réflexion Emploi-Formation, par la MEF.

**Monsieur Eric Gignet** regrette le manque d'échange sur ce sujet. **Monsieur Frédéric Chenal** indique avoir répondu à une demande du Conseil de Développement.

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** s'interroge sur l'accès internet en prolongement de l'action « bornes internet » dans les sites déjà équipés, comme les médiathèques.

**Monsieur Daniel Wyss** souhaite connaître l'éventuelle action de la MEF auprès de l'entreprise Interglass. **Monsieur Frédéric Chenal** précise que dans les cas d'entreprises en difficultés comme Interglass, c'est de la compétence de pôle emploi. Mais il a bien eu des contacts avec l'entreprise Interglass.

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** rappelle que l'action menée par le Pays en matière de création – reprise qui, comme convenu au moment de la création de la MEF, est du ressort du Pays, cette action doit être clairement identifiée dans le programme d'actions, les actions de communication et les bilans présentés par la MEF, car le Pays doit justifier son action auprès des partenaires publics de l'animation économique en Thur Doller

**Monsieur Michel Habib** souligne la clarté de la présentation de **Monsieur Frédéric Chenal** et indique que la MEF ne peut intervenir auprès des entreprises avant l'événement, mais elle peut travailler sur le reclassement, sur la réinsertion, quand les cabinets de reclassement n'y mettent pas d'obstacles.

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** rappelle aussi la mise en ligne récente du site [www.entreprendre-en-alsace.com](http://www.entreprendre-en-alsace.com), qui recense les offres foncières et immobilières du territoire. Un premier contact via ce site a déjà eu lieu !

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** soumet le projet de délibération au conseil, comprenant la convention et le versement d'une subvention de 20 000€ au titre de l'année 2009.

- **le Conseil, à l'unanimité, approuve la délibération autorisant le Président à signer la convention et le versement de la somme de 20 000€ à la MEF.**

### POINT 3 - FINANCES ET ADMINISTRATION

Décision Modificative DM 2009-2

**Monsieur François Britschgi** présente la dernière décision modificative de l'année. Elle reprend notamment certaines actions relevant du CLIC dans le cadre de l'appel à projet remporté cet été.

- **le Conseil, à l'unanimité, approuve la DM 2/2009 telle que présentée.**

### POINT 4 COMMUNICATION

Comité de programmation LEADER du 5 novembre 2009

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** fait part au conseil des décisions prises lors du comité de programmation du 5 novembre dernier.

Trois dossiers ont été retenus :

- ▶ Le festival Reg'Art au château de Thann soit une aide de 16 083.57 € de crédits Leader pour un montant total de l'action de 56 653.21 €.
- ▶ La réalisation d'un muret de pierres sèches à Vieux Thann soit une aide de 2 000 € de crédits Leader pour un montant total de l'action de 20 900 €

Dans le cadre de réalisation de murets de pierres sèches, le comité a souhaité se doter de la règle suivante : Un seul dossier de restauration de murets de pierres sèches par maître d'ouvrage et une subvention maximum de 2 000 € par dossier.

- ▶ Les frais d'animation et de fonctionnement du GAL, soit une aide de 21 123.61 € de crédits Leader pour un montant total de l'action de 38 406.56 €

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** informe aussi avoir obtenu, depuis quelques minutes, les codes d'accès permettant d'accéder au logiciel OSIRIS et ainsi pouvoir enfin saisir les informations dans le cadre légal !

## POINT 5 - PLAN CLIMAT TERRITORIAL

**Monsieur Jérôme Hammali** est sollicité par le Président pour exposer une rapide synthèse des rencontres du climat 2009, qui ont comporté 23 animations en 10 jours. La manifestation a permis de mobiliser plus de 1 000 participants.

Parmi les animations qui ont le mieux fonctionné :

- les visites de sites
- les conférences de Gaël DERIVE pour les lycéens de Masevaux et de Saint Amarin
- les repas « sobres en carbone », notamment au lycée Charles Pointet de Thann

Le Pays proposait également aux personnes de signer un engagement en faveur du climat. Après tirage au sort lors du Bureau du 24 novembre dernier, la thermographie gratuite, proposée par l'entreprise DER a été attribuée à **Monsieur Dominique Berthelier** de Thann.

**Monsieur Jérôme Hammali** remercie l'entreprise DER pour sa participation à ces rencontres, sa démonstration de thermographie et d'infiltrométrie qui a bien mis en évidence le problème de jointement au niveau des fenêtres de l'hôtel de ville de Thann et pour ce cadeau à un particulier. Il remercie aussi l'équipe du Pays, très active, une fois de plus dans cette opération portée sur 10 jours !

**Monsieur Eric Gignet** expose ensuite l'avancement de la démarche Plan Climat. Une dizaine de communes ont d'ores et déjà signifié leur accord en votant la délibération proposée par le Pays. D'autres vont le faire dans les prochaines semaines. Reste à relever le défi de mobiliser 3 entreprises par Communauté de Communes. Le Pays doit mobiliser toute sa capacité d'ingénierie.

Un autre grand chantier est ouvert, celui en lien avec l'Habitat et la réalisation d'un PIG - Programme d'Intérêt Général - centré sur l'énergie. Il faut aussi contribuer à développer la performance de l'Habitat social. En relevant ce défi de rénovation énergétique de l'habitat en Thur Doller, nous donnerons un nouveau souffle aux entreprises artisanales capables de réaliser ces travaux et en possession des qualifications requises.

**Monsieur Eric Gignet** exprime également le souhait de reconduire le séminaire Climat en milieu d'année, en mobilisant davantage d'élus et de référents Climat. Et dans quelques mois, il faudra déjà commencer à réfléchir au prochain Plan Climat !

Enfin, **Monsieur Eric Gignet**, propose au conseil un partenariat avec EDF, traduction locale d'un accord régional portant sur 16.5 millions d'euros. Il expose les grands principes de la convention.

EDF s'engage à soutenir la mise en œuvre du Plan Climat du Pays Thur Doller, à travers différents axes :

- Actions de sensibilisation
- Formation des acteurs locaux
- Ingénierie et savoir-faire sur des projets locaux
- Accompagnement financier de diverses actions portées par les collectivités

Un plan d'actions précis sera établi entre le Syndicat Mixte du Pays Thur Doller et le groupe EDF.

En contrepartie des engagements d'EDF, le Syndicat Mixte du Pays Thur Doller s'engage à reconnaître à EDF la légitimité et la prérogative de déposer les dossiers de demande de certificats d'économies d'énergie pour les opérations réalisées sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte du Pays Thur Doller et que le groupe EDF a soutenu.

**Monsieur Antoine Ehret** se réjouit de cette initiative et de pouvoir bénéficier du savoir faire d'un poids lourd.

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** indique qu'EDF est ouvert à tout autre partenariat, ils travaillent déjà avec Masevaux, sur du logement BBC, sur le gymnase de Cernay, à Wattwiller, l'école à Willer, et demain peut être sur l'hôtel de ville de Thann s'interroge **Monsieur Jean-Pierre Baeumler** !

**Monsieur Eric Gignet** précise que l'intervention d'EDF est ciblée sur les surcoûts liés aux travaux de performance énergétique. Ils sélectionnent les dossiers afin d'intervenir sur des équipements différents, et augmenter ainsi les nombreux savoirs faire et expériences.

- **le Conseil, à l'unanimité, approuve la convention de partenariat avec EDF et autorise le Président à la signer.**

## POINT 6 CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Présentation de l'avis relatif au Grenelle de l'Environnement (Grenelle 1).

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** invite **Monsieur Freddy Gilck** à présenter le travail du Conseil de Développement (CD).

Considérant que le document glissé dans le présent dossier de séance a été lu, **Monsieur Freddy Gilck** explique la structuration du document, les principales parties et donne lecture de la conclusion de l'avis.

Cet avis se veut une contribution du Conseil de Développement à l'élaboration du Plan Climat du Pays Thur Doller. Il identifie des pistes d'actions concrètes, pouvant être mises en œuvre en Thur Doller. Par ce document, le Conseil de développement soutient l'élaboration d'une politique en faveur de la réduction des gaz à effet de serre, et de l'efficacité énergétique. Une telle stratégie est un atout pour le territoire, permettant de générer de l'économie, des emplois, tout en contribuant à la qualité de vie des habitants et au respect de l'environnement.

**Monsieur Freddy Gilck** précise que le CD travaille aussi sur la filière bois, considérant que la ressource économique forestière des communes est actuellement mise à mal. Un autre groupe de travail s'interroge actuellement sur la formation, suggérant que les salles de formation existant sur le territoire pourraient aussi être utilisées pour des formations, dirigées vers le numérique, les nouveaux métiers.

Un autre groupe de travail s'est mis en place sur la thématique du SCOT, abordant notamment les questions relatives aux transports, au développement démographique durable, à l'occupation du sol, à la qualité environnementale du bâti.

Ainsi, le Conseil de Développement s'active sur plusieurs sujets, mais il doit encore relever le challenge de l'innovation, comment être innovant !

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** est ravi des propositions qui viennent d'être présentées et suggère, qu'en réponse à ce travail, le Syndicat Mixte formule un avis sur l'avis, afin d'en dégager le possible pour les Communes, les Communautés de Communes. Il souligne l'important travail engagé concernant la consommation énergétique des bâtiments.

**Monsieur Eric Gignet** se réjouit de cette mission confiée à la commission environnement qu'il préside. Il pense qu'il y aura beaucoup de convergences entre les propositions du CD et celles à venir de la commission. Les délibérations des communes qui convergent actuellement vers le Pays seront également source d'inspiration pour l'avis.

**Monsieur Eric Gignet** souhaite également que le Pays et la commission en particulier se dotent d'objectifs pour l'année à venir. Ainsi, un des objectifs pourrait être de travailler avec les bailleurs sociaux.

**Monsieur Eric Gignet** considère que le CD n'a pas à chercher systématiquement la nouveauté, mais « simplement » d'être percutant sur la méthode !

Il conclut en considérant que donner un avis sur l'avis et être partie prenante sur les réflexions, constitue une originalité tout à fait intéressante !

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** espère que tous ces avis ne resteront pas un vœu pieu. Il exprime sa confiance quant à la capacité du territoire à mener des actions. Ainsi, il fait référence au travail sur les services à la population, qui a été une nouvelle fois cité en exemple lors de la réunion du CESA de lundi dernier.

Le dynamisme du territoire et sa capacité d'anticipation n'est plus à démontrer, l'avis du CD et son éclairage vient conforter l'ensemble !

En guide d'illustration, **Monsieur Jean-Pierre Baeumler** rappelle que des hommes et des femmes de ce territoire vont prochainement mettre en place le plus grand toit photovoltaïque !!!

## POINT 7- DIVERS

### Train de la Doller

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** précise que sur le dossier Train de la Doller, le travail se poursuit. Une saisine officielle des Communautés de Communes va être prochainement mise en route. Il précise que les travaux à financer vont concerner la mise en sécurité des voies, mais pas le fonctionnement de l'association, qui se débrouille seule par ailleurs. Ainsi, l'association a transporté quelques 8 000 voyageurs. 4 trains commerciaux reliant Epinal à Beaune et Epinal à Strasbourg ont roulé, ils n'ont eu aucune difficulté à remplir les différents voyages, des trains ont même du être rajoutés. Ainsi, ils ont vendu 393 places !

La locomotive Mallet, exploitée en Bretagne pendant l'été 2009, a transportée 27 000 voyageurs sur un parcours de 17 km. Cette opération a rapporté 65 000€ à l'association! Ils n'ont pas besoin de soutien financier pour leur fonctionnement, et ce depuis le début de leur activité.

Notre intervention, à l'issue de la négociation avec le Conseil Général portera sur la préservation du patrimoine, voies et bâtiments. Ces investissements feront l'objet d'une programmation annuelle, ils seront donc répartis sur plusieurs exercices budgétaires.

### **10 ans du PAYS THUR DOLLER**

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées et souligne la présence de différentes personnalités, comme le Préfet du Haut Rhin ou encore le Président du Conseil Régional. Le Préfet du Haut Rhin a notamment souligné combien la coordination inter communautaire était importante.

Il se félicite également du choix de réaliser un film, plus efficace que de nombreux discours, film bientôt visionnable sur le site du pays [www.pays-thur-doller.fr](http://www.pays-thur-doller.fr), relooké très récemment. Par ailleurs, il est déjà en ligne sur You Tube !

### **Club TGV**

Dans le cadre de l'arrivée du TGV Rhin Rhône en gare de Mulhouse fin 2011, un an après le tram train dans la vallée de la Thur, un club TGV a été mis en place. Il est composé de plusieurs groupes de travail, dans lesquels siègent des représentants du territoire. Ces groupes portant sur les thématiques suivantes : tourisme, transport, transfrontaliers, culture, formation, recherche, économie et sport.

### **Calendrier des prochaines réunions**

Le calendrier des prochaines réunions est le suivant :

Mardi 19 janvier 2010 à 19h : Bureau

Vendredi 5 février 2010 à 18h Conseil (attention c'est 18h !) - Orientations Budgétaires

Mardi 2 mars 2010 à 19h : Bureau

Vendredi 19 mars 2010 à 19h : Conseil - Vote du Budget

Mardi 8 juin 2010 à 19h : Bureau

Vendredi 25 juin 2010 à 19h : Conseil

Mardi 7 septembre 2010 à 19h : Bureau

Vendredi 24 septembre 2010 à 19h : Conseil

Mardi 23 novembre 2010 à 19h : Bureau

Vendredi 3 décembre 2010 à 19h : Conseil

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** lève la séance à 20h50 en invitant à partager quelques mets issus des productions locales.